



Chères Chérengeoises,
Chers Chérengeois,

Après ces mois difficiles, il était important pour chacun de retrouver une vie sociale et de renouer avec les événements festifs.

C'est pourquoi, pour répondre aux attentes de nos aînés, nous avons rouvert, dès le 15 juin, le Club Municipal et organisé le 18 juillet, le repas des retrouvailles qui remporta un vif succès. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à la salle Victor Provo pour le traditionnel banquet des aînés le dimanche 26 septembre.

Pour l'ensemble des chérengeois, le 14 juillet fut le point de départ de la reprise des activités municipales avec la braderie qui s'est tenue Place du Général de Gaulle et ses rues avoisinantes.

Quant au feu d'artifices prévu initialement le 13 juillet, nous avons bien sûr respecté les consignes des services de la Préfecture et l'avons reporté au 27 août. Vous avez été nombreux à y assister, à notre plus grande satisfaction, et cela nous a conforté dans notre idée que chacun avait besoin de retrouver un moment de partage et de convivialité.

Pour nos jeunes, la colonie en Corse a eu lieu du 7 au 18 juillet et a remporté son succès habituel comme en témoignent les photos ci-dessous.



Parallèlement, les Accueils de Loisirs ont été maintenus durant cette période estivale du 7 juillet au 27 août. Nous avons adapté les activités en tenant compte de la crise sanitaire, dans le respect du protocole, tout en maintenant un maximum d'amusement et de distractions. Escalade, poneys, spectacle, ateliers magie, ont été au programme pour la plus grande joie des participants.



Du 21 au 23 juillet, ce sont les enfants de 6-8 ans qui ont découvert les joies du camping au Parc d'Olhain suivis par les 9-15 ans du 16 au 20 août.



Comme prévu, le marché de la restauration a été renouvelé et a pris effet le 1er septembre. De même, pour cette rentrée, l'ouverture du « portail famille » a permis aux parents de gagner du temps par la simplification des démarches pour les différentes réservations : repas, garderie, accueils de loisirs. Ouvert 24h/24, ce portail est disponible sur le site internet de la commune (www.mairie-chereng.fr).

A l'instar des associations, l'école de musique a repris ses cours. N'hésitez pas à inscrire vos enfants dans les différentes activités sportives et culturelles.

De plus en plus de personnes se plaignent de la vitesse excessive des véhicules sur la commune. Comme dans beaucoup d'agglomérations, la totalité de nos rues sera limitée à 30 km/h prochainement, exceptée la RM 941.

J'attire votre attention sur le fait que la gendarmerie a réalisé des contrôles de vitesse dans notre village et a verbalisé. Ces contrôles vont être renforcés. Notre policier municipal va être doté de jumelles et pourra également les réaliser. Je compte donc sur votre civisme pour respecter la sécurité de tous.



Dans le cadre de la lutte contre la pollution et le bruit sur l'A27, une réunion a été organisée en Mairie en présence de Monsieur le Préfet, du Secrétaire Général de la Préfecture, de notre députée, Charlotte Parmentier-Lecocq, des maires des communes voisines et du Directeur Adjoint de la DIR. A l'issue de cette rencontre, il a été acté la limitation de vitesse des véhicules légers à 110 km/h et la réduction pour les poids-lourds à 80 km/h.



Il y a maintenant 1 an, je tirais la sonnette d'alarme auprès des services de l'Etat suite à l'abattage d'arbres le long de l'autoroute A27 par la DIR (Direction Interdépartementale des Routes). A ce jour, les services de l'Etat ont replanté une rangée d'arbres d'alignement le long de l'autoroute. Il s'agit d'arbres de hautes tiges d'essences locales.

Concernant le traitement des eaux de ruissellement qui se déversent dans la Marque, je reste en colère n'ayant eu aucune avancée sur ce sujet. Avec notre députée, nous restons attentifs sur ce dossier et continuerons à le défendre en espérant recevoir une réponse favorable rapidement.

En ce qui concerne les travaux, le remplacement de la chaudière à gaz et des aérothermes de la salle Victor Provo a été réalisé en juillet. Nous avons obtenu le soutien financier de la MEL à hauteur de 21 260,47 € et de l'Etat par le biais de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 28 347,00 €, soit une charge pour la commune d'un montant de 21 260,47 € HT. J'adresse mes plus sincères remerciements à nos partenaires publics qui nous soutiennent et nous aident tout au long de nos projets.

Ces travaux se sont poursuivis par la rénovation du sol sportif pour un coût de 14 666,67 € HT.

Afin de renforcer la sécurité sur notre commune, nous continuerons à développer notre dispositif de vidéo protection par la pose de 5 caméras supplémentaires avec lecture de plaque. Avec le soutien de notre Députée et du Président de la MEL, nous avons obtenu à encore des subventions : de l'Etat (20 000,00 € au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance) et de la MEL (15 419,93 € au titre du Fonds de Concours – Schéma Directeur Métropolitain de vidéo protection urbaine). Soit une charge pour la commune de 15 979,83 € HT.

Afin de réaliser des économies, l'éclairage de la RM 941 passera en LEDS d'ici la fin de l'année. Pour ces travaux, la MEL nous a accordé une subvention de 17 152 €.

Des nouvelles poubelles sont à votre disposition dans différents points du village. Nul doute que chacun voudra préserver la propreté des rues en les utilisant pour respecter le bien vivre de tous. Comme mentionné dans le bulletin municipal n° 112, nous rappelons à nouveau aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire de ramasser les excréments des animaux de compagnie. Des poubelles et des distributeurs de sacs canins sont installés sur le territoire de la commune et sont à votre disposition.

La Fédération des Chasseurs du Nord a mis en vente la totalité de son patrimoine. La vente du château est en cours et nous nous sommes portés acquéreur pour un montant de 15 000 € de l'avenue et de la rue du Château qui seront rétrocédées à la MEL.

Monsieur et Madame Hervé LECOMTE ont pris une retraite bien méritée et laissent désormais la place à leur successeur, Monsieur Ludovic CARLIER.

Enfin, nous vous informons que les courses cyclistes Paris-Roubaix se dérouleront les 2 et 3 octobre. Des perturbations seront prévues sur l'axe rue Jean Ochin vers rue de Willems.

La tendance actuelle semble nous donner l'espoir d'un retour à une vie normale. Souhaitons que cet espoir se concrétise.

Chérengeoises, Chérengeois, je vous souhaite une bonne rentrée !

Prenez soin de vous !

Votre Maire dévoué,
Pascal ZOUTE

